

R E P O R T O F T H E

NINTH SESSION OF THE
JOINT SUB-COMMISSION ON
MEDITERRANEAN FORESTRY
PROBLEMS

Held at Athens, Greece

23-26 June 1965

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION
OF THE UNITED NATIONS
R o m e

SCM/65
January 1966
Original FRENCH

JOINT SUB-COMMISSION ON MEDITERRANEAN FORESTRY PROBLEMS
'Silva Mediterranea'

NINTH SESSION
(Athens, Greece, 23-26 June 1965)

TABLES OF CONTENTS

	<u>Page</u>
Introduction	1
Adoption of the Agenda	2
Activities of the Subsidiary Bodies :	
-Committee on the coordination of Mediterranean Forestry Research	2
-Working Party on Eucalypts	3
-Working Party on Cork-Oak	4
-Activities of the Joint Working Party on Techniques of Forest Extension and Restoration	4
Possibilities and Limitations of Quick-Growing Conifers in Reforestation Programs	4
Orientation of the Future Activities of the Sub-Commission	5
Financing Forest Development	6
The Forest and Land Use	7
-Forestry Education	7
-Public Relations and Extension Work in Forestry	8
-Conclusions drawn from the United Nations Special Fund Projects in the Mediterranean Region	8
Sixth World Forestry Congress	9
Other Business	9
Future Program of Work of the Sub-Commission	9
Election of Officers	10
Date and place of next session	10
Study tour	10
Motion of thanks	11
<u>Annex 1</u> : List of participants	13
<u>Annex 2</u> : Address by Mr.Malliacas, under-Secretary of State for Agriculture of Greece	19
<u>Annex 3</u> : Speech by Mr.J.de Vaissiere, Chairman of the Sub-Commission	23
<u>Annex 4</u> : Speech by Mr. A. Métro Representative of the Director-General of FAO	31
<u>Annex 5</u> : Address by Mr. E. Georgoussis Director-General of Forests of Greece	37
<u>Annex 6</u> : Agenda of the Sub-Commission	39
<u>Annex 7</u> : List of documents	41

JOINT SUB-COMMISSION ON MEDITERRANEAN FORESTRY PROBLEMS
'Silva Mediterranea'

NINTH SESSION

(Athens, Greece, 23-26 June 1965)

R E P O R T

INTRODUCTION

1. At the kind invitation of the Greek Government, the Joint Sub-Commission on Mediterranean Forestry Problems held its Ninth Session in Athens from 23 to 26 June 1965. The following countries were represented: Cyprus, France, Greece, Israel, Italy, Portugal, Spain, Tunisia and Yugoslavia. The United Nations Technical Assistance 3rd and the International Union of Forest Research Organizations (IUFRO) also sent representatives full list of the participants is given in Annex 1.

2. Mr. J. de Vaissière (France), Chairman of the Sub-Commission, presided over the meeting. Mr. M. Badra (Tunisia), the Vice-Chairman, on the afternoon of 24 June conducted the debates on the systems for financing forestry development, As Mr. N.A. Osara was unable to attend, Mr. A. Métro, Chief, Forest Production Branch of FAO, represented the Direction-General of the Organization, Mr. J. Prats Llauradó was in charge of the Secretariat,

3. Mr. N. Malliacas, Under-Secretary of State for Agriculture in Greece, after welcoming the delegates, recalled that Greece had recently served as host to the Working Party on Torrent Control and Waterbed Management of the European Forestry Commission and the Seminar on goat-raising policies. This clearly shows the support given by the Government to the forestry activities of the FAO. Referring to land-use problems, he stressed the importance of a well balanced farming-forestry-pasture policy, The full text of his speech is given in Annex 2.

4. The work sessions were started at the Forestry Research Institute by Mr. J. de Vaissière, after having thanked the Greek authorities for kindly allowing this session of the Sub-Commission to be held in Athens. A. de Vaissière tackled the problem of the future of the Sub-Commission in view of, first, the reorganization of the national forest services and, secondly, the expansion of the Food and Agriculture Organization of the United Nations. As forests become an increasingly important factor in the management and development of rural areas, it is essential to establish even closer relations between the responsible authorities in the agricultural and the forestry sectors, the example must be set by FAO. Likewise, foresters must welcome these new developments and their training should prepare them to do their part. They will thus be able to give land development officials the benefit of that sense of permanency of the effects of their action and of their long-term views derived from their best traditions, The Chairman concluded his statement, given in Annex 3, with a review of the future program of work of the Sub-Commission.

5. Mr. A. Métro, on behalf of the Director-General of FAO and the Director of the Forestry and Forest Products Division, welcomed the delegates and thanked the Greek Government for its hospitality. He referred to the fruitful activities of the Sub-Commission, emphasized FAO's work in the field of forestry and pointed out how essential it was that the two programs supplement one another. He then made a few comments on the Agenda of the Session. See Annex 4 for full text.

6. Mr. E. Georgoussis, Director of Forestry in Greece also greeted the delegates. He stressed his Governments interest in the work of the Sub-Commission and of FAO. In view of the abundant documentary material resulting from the work of FAO, he hoped that more efficient co-ordination would be achieved between the Organization and the member countries, especially in regard to the circulation of documents. The full text is given in the Annex 5.

ADOPTION OF THE AGENDA

7. At the request of the Chairman the Sub-Commission approved a slightly amended version of the Agenda (Annex 6). Messrs. J. Benaïssa (Tunisia), A. Polycarpou (Cyprus) and J. Tornero (Spain) were nominated Rapporteurs for this Session. The documents submitted are listed in Annex 7.

ACTIVITIES OF SUBSIDIARY BODIES

Committee on Mediterranean Forestry Research

8. The Chairman of the Committee Prof. A. de Philippis, first of all recalled that it was at its Eighth Session (Dubrovnik, Yugoslavia, 1962) that the Sub-Commission set up, in agreement with the President of IUFRO' a Committee on Mediterranean Forestry Research. Ten research projects were agreed upon by the member institutes, The administrative secretariat of the Committee is provided by the FAO while Prof. Ervedo Giordano acts as Technical Secretary. The first session of the Committee was held in Rome in September 1963 and the second took place in Athens on 21-22 June 1965.

9. The present situation as regards the projects is as follows, taking into account that the titles for Projects Nos. 1, 4, 7 and 8 are the new ones approved by the Committee on Mediterranean Forestry Research:

(1) projects under way in nearly all countries

These concern the selection of Mediterranean conifer stands (Project No. 4) and eucalyptus groves in the Mediterranean Basin (Project No, 7) for the production of seed to be used in stocking programs; they include Project No. 6 entitled "Study of the ecological adaptation of eucalyptus" and Project No. 8 regarding the establishment of a network of arboreta of quick growing species suited to national reforestation requirements.

(2) Projects under way of interest to only a few countries

(i) An economic study on the possibilities of using fodder trees and shrubs in reforestation work and rangeland improvement (project No. 2);

(ii) economic soundness of techniques for irrigation, cultivation and application of fertilizers in eucalyptus stands (project No. 5) and in poplar groves (project No. 5 bis),

(3) Complex projects still under study and in the preliminary start of assembling information and setting objectives

(i) Study on the influence of Mediterranean plant formations on the water balance of watersheds (Project No. 1);

(ii) direct and indirect costs and benefits of forest shelterbelts and windbreaks in semi-arid and arid zones (project No. 3);

(iii) biological studies on alfa grass (Stipa or Macrochloa tenacissima and Lygaeum spartum) studies on the management of alfa lands (project No. 9).

10. A new research project was proposed regarding protective measures against certain insect pests particularly harmful in Mediterranean forests and reforested areas. The technical and administrative secretariats of the Committee will work out the program with the aid of interested countries and in liaison with the competent subsidiary bodies of FAO.

11. The Committee noted with satisfaction the activities of the Izmit Poplar Growing Institute in Turkey and the setting up of a reforestation institute in Tunis. Both institutes were established with the co-operation of the United Nations Special Fund and of FAO.

It was also gratified by the results of the forestry mission that the Tunisian Government was able to send to Australia, thanks to the aid given by the Australian Government, the United Nations Special Fund and FAO to make a remarkably varied and complete collection of eucalyptus seed, which largely covers requirements for Mediterranean forestry, especially for Project No. 6 of the Committee on Mediterranean Forestry Research. It expressed its satisfaction to the Tunisian forest service for this contribution which was of great practical value to Mediterranean forestry research,

The Committee took due note of the report by Prof. de Philippis on research on the influence of eucalyptus on the soil carried out jointly with IUFRO and FAO funds by Italy, Morocco and Spain. The Committee noted with satisfaction the important results attained and congratulated all those who had taken part in this work.

12. The Committee suggested that FAO be requested to consider the organization of an advanced training centre for the practical instruction of Mediterranean forest research workers.

With regard to Projects Nos. 1 and 35 the Committee suggested to the Sub-Commission that it urge the member countries to set up national committees for the joint study with all agencies concerned of the problems raised by research on the water balance of watersheds and shelterbelts. It requested that the necessary funds be provided in order that the co-ordinator may examine on the spot the selection of conifer seed stands in Greece and Turkey (Project No. 4).

It suggested that those responsible for Project No. 6 hold an ad hoc meeting in Madrid in 1966 at the time of the 6th World Forestry Congress with a view to making the necessary practical arrangements for the introduction of experimental plots. The head of the Spanish delegation approved this suggestion.

To make it possible to attain the objectives of Project No. 9, the Committee proposed that the countries concerned request aid of the United Nations Special Fund.

13. The Committee also recommended that the co-ordinators for the ten projects contact the chairmen of the interested sections of IUFRO in view of the congress arranged for 1967 by this Union.

Whereupon the Chairman thanked Mr. de Philippis as well as Messrs. Metro and Giordano and the co-ordinators for their decisive contribution to the success of the Committee's work. The final report of this work was approved by the Sub-Commission at the end of this session.

Working Party on Eucalyptus

14. The Sub-Commission heard the head of the Portuguese delegation, Mr. Pinheiro Ferreirinha, chairman of the Working Party, give an account of the last meeting of the Group which took place on 27 September 1963 in Salerno, Italy. This meeting studied the problems involved in publishing a new edition of "Eucalypts for planting".

the main policy measures and legislative achievements in regard to eucalyptus, statistics and economics, and the techniques of cultivation, genetics, selection and utilization of this species.

Following additional explanations given by the Chairman of the Working Party, the Sub-Commission expressed its satisfaction at the results of the work of this Working Party.

After having noted that the field of activity of the working party concerns countries outside the Mediterranean basin, such as Australia and Brazil, the Sub-Commission, with the full support of the Spanish delegation, urged that an ad hoc meeting of eucalyptus specialists be held on the occasion of the World Forestry Congress in Madrid and under its auspices. The member governments of the Working Party on Eucalyptus will be notified of such arrangements by the Secretariat.

Working Party on Cork-oak

15. The Sub-Commission heard the statement of Mr. P. Palma (Italy), vice-chairman of the Working Party on Cork-oak. It also examined the report of the 6th Session of the Working Party held at Rabat (Morocco) in 1963.

The Sub-Commission then approved the future plans for the activities of the Working Party, which will cover the periodical review of the research situation, the analysis of cork production, marketing trends and production and utilization policy

The Sub-Commission, on being apprised of the setting up of the Confederation européenne du Liège (CEDULI) (European Cork Federation), opined that this inter-trade body does not duplicate the efforts of the Working Party which the Sub-Commission will retain; it expressed the hope that there would be effective coordination between the two bodies, similar to that prevailing among the various bodies concerned with olive oil. It requested the Secretariat to follow up this question with the appropriate branch of FAO.

In addition the Sub-Commission took note of the invitation extended by Italy for the next session of this Working Party and requested the Director-General of FAO to agree to the meeting being held in 1966-67.

Activities of the Joint Working Party on techniques of forest extension and restoration (Forestry Commissions for Africa Europe and the Near East.

16. The Sub-Commission heard the report of the Secretariat on the first session of this Working Party held in Paris on 15-17 October 1964. At that meeting, specific subjects fitting in with the requirements of the various participating countries were assigned to some of these countries for studies to be carried out within a set time, viz: mechanization of nursery operations, soil preparation and cultivation care after planting as well as reforestation of abandoned farmland.

After having heard the additional explanations given by Mr. F. Ortuño (Spain), Chairman of the Working Party, the Sub-Commission expressed its satisfaction regarding the subjects selected, which include some directly concerning the Mediterranean region.

As it is convinced of the need for a profitable co-ordination between the various agencies dealing with these problems, the Sub-Commission considered that it should be regularly kept informed of the work of this joint working party, mainly through the Committee on Mediterranean Forestry Research.

POSSIBILITIES AND LIMITATIONS OF QUICK-GROWING CONIFERS IN REFORESTATION PROGRAMS

17. At the request of the Secretariat reports were submitted by Greece, Spain, Tunisia and Yugoslavia on their experience with the use of quick-growing conifers. Each report stresses the need for increasing softwood production to

meet the ever mounting demand of industry. All these studies were well documented on species, their performance and environmental conditions. The lively discussion which ensued showed the great interest of the delegates in this question.

18. The following main points were brought out in the discussion:

(i) The species considered as "quick-growing conifers" include indigenous species the production of which can be increased by appropriate methods; exotic species suited to Mediterranean conditions; and species widely considered as such in the temperate zone, but whose possibilities are limited to exceptional sites in the Mediterranean.

In every case, a serious study is needed of the species and their provenances in order to select types likely to give maximum yields under the specific conditions of the region (biological aspect).

(ii) Owing to the considerable demands of these species for optimum growth, the choice of favorable sites is the second essential factor (ecological aspect).

(iii) The third limiting factor combines technical and economic points. To what extent can production be increased artificially by technical measures while continuing to be profitable? Thorough soil preparation is frequently necessary but is not sufficient by itself to guarantee success. Moreover the amount of tillage done will depend on site conditions. Whenever machines can be used, the outlay will be smaller and better results will be obtained. Machinery becomes indispensable when there is a shortage of labour (Spain, Yugoslavia). Other cheap methods however, may be necessary for success, for instance, inoculation of mycorrhiza, certain techniques for preparing planting stock, etc. Also, all the members of the Sub-Commission agreed in emphasizing that improvement in cultivating methods for quick-growing species depends mainly on the promotion of basic and applied research. As the Chairman repeated, the price of success is that no measure be disregarded, as only when every possible measure is taken will rapid growth and maximum yield under acceptable financial conditions be ensured.

19. The Sub-Commission requested the Secretariat, with the assistance of the technical and administrative secretaries of the Committee on Mediterranean Forestry Research, to draw up a questionnaire to be filled in by the member countries, and submit an analysis of the replies together with a report for the next session.

The limitations were recognized as fundamental, but strikingly successful results have already been obtained in the Mediterranean region. The utilization of quick-growing, conifers whenever possible would be an excellent means of reducing the steadily increasing gap between softwood supply and demand. Seed requirements for reforestation with such species should be taken into consideration by FAO within the framework of the more general arrangements necessary on a world-wide scale (Seed Bank).

ORIENTATION OF THE FUTURE ACTIVITIES OF THE SUB-COMMISSION

20. The delegates heard the Secretariat's report on the past activities of the Sub-Commission and the forestry association 'Silva Mediterranea', which preceded it, (document FAO/SCM-65/2). They based their discussions on the views expressed by the Chairman in his opening speech.

21. With regard to working methods, the Sub-Commission was of the opinion that it was not advisable to encumber its structure by setting up additional permanent working groups. Whenever a new problem arises its study can be assigned, as in the past, to ad hoc working parties as a special short-term task.

22. The agenda will include:

(a) Study of the forest policies of the Mediterranean countries This study will be based on the conclusions and recommendations of the regional forestry commissions for Africa, Europe and the Near East. Special attention will be given to the study of the marketing of forestry products and of trends in their utilization.

(b) The forest and land use This is a major problem. National reports on this subject will be examined. The Secretariat will therefore inform the member countries of the results of the work of the working parties of the agricultural committees interested in this subject. In view of the problem of overproduction, a source of concern to farmers, and the expansion of towns and cities and increase in leisure time, the need for agriculturists and foresters to co-ordinate their views at all levels is becoming increasingly vital.

(c) Detailed-examination of research problems, especially in relation to the work of the Committee on Mediterranean Forestry Research and, if necessary, enlargement of its terms of reference according to the information available to the Sub-Commission. In fact, it is becoming increasingly apparent that better implementation of national forestry policies depends more so in the Mediterranean region than elsewhere, on the development of research.

In addition, it decided to select one technical topic for each of its coming sessions as the subject for national reports, special, communications and technical papers. The discussion had shown the interest taken by the members of the Sub-Commission in quick-growing conifers and it was decided that this would be the central technical theme of the next session.

23. These resolutions are given further on in the program of work approved by the Sub-commission.

FINANCING FOREST DEVELOPMENT:

24. The Sub-Commission took due note of document FAO/SCM-65/7 on cost-accounting in forestry and systems for financing forest development, expressing its satisfaction at the measures taken to promote the study of this important problem.

Mr. de Vaissière then introduced his report "Eléments de politique forestière" (document FAO/SCM-65/7 - Annex I), he described how the new dynamic concept of forest policy resulting from the efforts of the European Forestry Commission, had evolved new principles for planning forest development. The report, finalized by the Secretariat with the help of the legislation Research Branch of FAO for the legal references, aroused keen interest both in Europe and in America, drawing interesting comments and additional information from many quarters.

25. The author stressed the need to define methods for the quantitative assessment of indirect benefits obtained from forests. However, he indicated that until it becomes possible to assess indirect benefit, in terms of money or to introduce such values into cost/benefit calculations, the direct financial returns should be weighted by the descriptions of indirect benefits. Generally, the forester has no choice but to defer decisions as to the priorities that indirect benefits deserve to the authorities wholly or partly responsible for investments.

26. The Sub-Commission recognized the need to assess the indirect benefits of the forest, as it is often these benefit, which tip the scales in favour of forestry in the cost/benefit equations for investments.

27. The Sub-Commission decided to submit Mr. de Vaissière's study to the European Forestry Commission. The forthcoming meeting of the Executive Committee in Vienna in September 1965 offered propitious occasion. The Sub-Commission expressed the hope that the Commission would investigate this matter in order to place forestry development within the context of general economic development.

THE FOREST AND LAND USE

28. The member countries submitted detailed reports on recent trends in land use. These reports, and especially the corroborative statistical data, indicate marked changes varying from country to country but always evident. Observations may be summed up as follows:

- (a) increasing change from farming to other occupations in consequence of industrial expansion;
- (b) increasing urbanization and accelerated rural depopulation;
- (c) rapid development of the tourist industry and growth of urban centres resulting in more and more land being reserved for recreation purposes;
- (d) more intensive activity of the forest services owing to the improvement of pastures and the abandonment of marginal farmland which render possible the expansion of areas under forest especially for the protection of watersheds with hydroelectric power plants;
- (e) promulgation and enforcement of appropriate laws which in some countries have contributed to the extension of forested land;
- (f) increase in tree plantations, in particular of poplar groves, by private growers.

29. The discussion revealed that the forest services must be prepared to deal with the additional responsibilities resulting from the above trends.

As the outline proposed for the national reports has proved good, the Sub-Commission decided to use it for reports to be submitted later, and requested the Secretariat to modify, or draft in fuller detail certain sections.

Forestry education

30. The Sub-Commission heard a report of the Secretariat on appropriate directives to facilitate the extension of forestry education and training based on the recommendation of the FAO advisory Committee on Forestry Education. Accordingly, the following priorities were :

- (a) appraisal of forest manpower requirements;
- (b) equilibrium between the three levels of forestry instruction depending on the findings for (a);
- (c) training of foresters at professional level.

31. Convinced of the importance of forestry education problems, the Sub-Commission, after having adopted the measures proposed in line with the recommendations of the FAO Advisory Committee, put this topic on the agenda of its next session. It urged the forestry commissions for Africa, Europe and the Near East to ensure a wider and more efficient distribution of FAO documents and to improve the working conditions of its documentation service so that it may meet its commitments more satisfactorily.

32. In addition, it was pointed out that efforts in the different countries in regard to forestry education would be more efficacious if countries exchanged not only information but also personnel. In this respect the Israeli delegate stated that his Government has four six-month posts open for foreign foresters.

Public relations and extension work in forestry

33. A report on the need for public support for forestry development was submitted by Mr. E. von Hofsten, detached by the Swedish Government to the FAO at the request of the Forestry and Forest Products Division for the purpose of studying the public relations measures likely to be useful for other countries and especially the emerging countries. A report was given on public relations work of different forestry agencies in Sweden and conclusions were drawn from certain experiments in this field.

Conclusions drawn from the United Nations Special Fund projects in the Mediterranean Region.

34. After the Secretariat had presented document FAO/SCM-65/5, giving the list of United Nations special Fund projects relating to forestry, the chairman declared the debate open.

35. The representative of Tunisia gave particulars on the projects under way in his country. As part of the first two projects: "Agricultural Investigation for Development in Central Tunisia" and "Preparation of an integrated rural plan for Central Tunisia", shelterbelts and windbreaks to protect farmland are being laid out or are envisaged, while the utilization and grazing of alfa lands managed by the Forest Service will be intensified. The purpose of the project concerning the Reforestation Institute which has just started work, is to devise techniques which will enable the forestry objectives of the 4-year Tunisian development plan to be achieved.

36. The Greek delegation reported that the pre-investment survey of selected forest areas in Greece should give the Government information on the available resources and the necessary means to exploit them. This survey is an extensive forest inventory conducted with the most modern methods.

While stressing the prime importance of preliminary surveys of this kind in working out a development policy the discussion made it evident that although very useful, they cannot serve as a means or tool for defining this policy.

SIXTH WORLD FORESTRY CONGRESS

37. The Sub-Commission heard with great interest the information given by the head of the Spanish delegation, Mr. S. Sanchez-Herrera, on the Sixth World Forestry Congress to be held in Spain in June 1960. The Sub-Commission recognized the crucial role of world forestry congress and expressed its gratitude to the Spanish delegation for the detailed account of the preparations for, and organization of, the Congress in Madrid. Mr. Sanchez-Herrera requested the participants to forward either to the Spanish delegation or to the Secretariat of the Congress, all useful suggestions concerning the plenary meetings as well as the technical sessions and study tour and excursions in Spain, France, Morocco and Portugal.

38. The Sub-Commission also heard with interest the particulars given by the Portuguese delegate regarding the study tour organized in his country on the occasion of the Sixth World Forestry Congress.

39. Lastly, the Sub-Commission recommended that the parent forestry commissions urge the member countries to participate actively in this Congress, more especially as it is to be held in a Mediterranean country.

OTHER BUSINESS

40. The problem of the legal grazing rights in the Mediterranean region was studied under this agenda item.

The Sub-Commission examined the progress report of the ad hoc Working Party on the juridical aspects of grazing in the Mediterranean region, set up at the time of the Dubrovnik (Yugoslavia) meeting and decided that this study should be continued on the basis of the report submitted by Mr. Navarro Garnica, and that the question should be put on the list of its future activities.

41. The Sub-Commission then turned its attention to the draft proposal submitted by Mr. A. Polycarpou (Cyprus) referring to the drawing up of a questionnaire on grazing which the member countries will be asked to fill in. Such a questionnaire was considered indispensable to obtain national statistical data and other information needed to analyse the problem. The Sub-Commission has requested the Secretariat to finalize the questionnaire with the aid of the Working Party.

42. As Mr. Navarro-Garnica has been sent by FAO on a mission to South America, the Sub-Commission appointed Mr. A. Polycarpou Rapporteur of the Working Party and Messrs. J. Tornero (Spain) and K. Valavanis (Greece), as additional correspondents.

The Working Party now comprises :

Messrs. A. Polycarpou (Cyprus) Rapporteur
P. Ziani (Yugoslavia) Correspondent
M. Badra (Tunisia) "
M. Bennis (Morocco) "
L. Lobina (Italy) "
J. Tornero (Spain) "
K. Valavanis (Greece) "

FUTURE PROGRAM OF WORK OF THE SUB-COMMISSION

43. The Sub-Commission approved the inclusion of the following items on the agenda of its next session :

- 1) Study of forest policies in the Mediterranean region, according to the findings of the sessions of the regional forestry commissions for Europe, Africa and the Near East;
- 2) Forest Products utilization, marketing and trends, in particular reports of the sessions of the Joint FAO/ECE Timber Committee;

- 3) The place of the forest in land use in the Mediterranean area. Collection of national reports and report of the work of the working parties of the Agriculture Commissions of the Organization responsible for the same subject;
- 4) Conclusions drawn from the United Nations Special Fund projects under way in the Mediterranean region;
- 5) Legal problems as grazing rights;
- 6) Findings of the Sixth World Forestry Congress;
- 7) Activities of subsidiary bodies;
- 8) Forestry extension work and education.

Technical topic:

- 9) The possibilities and limitations of quick-growing conifers in reforestation programs : examination of national reports based on a questionnaire prepared by the Secretariat, in co-operation with the Secretary of the Committee on Mediterranean Forestry Research.

ELECTION OF OFFICERS

44. In accordance with Article II of its Rules of Procedure, the Sub-Commission unanimously elected the following as officers of the Sub-Commission up to the end of its Tenth Session :

Chairman : Mr. P. Margaropoulos (Greece)

Vice-Chairmen : Messrs. S. Sanchez-Herrera (Spain)
A. Polycarpou (Cyprus)
M. Badra (Tunisia)

45. The Sub-Commission took due note of the statement made by the head of the Italian Delegation who informed it that his Government was prepared to act as host for its next session and expressed its appreciation of this kind invitation on the part of the Italian Government. In conformity with the provision of Article IV-2 of the Rules of Procedure of the Sub-Commission, the date and place of the next session will be determined by the Director-General of FAO in consultation with the Chairman of the Sub-Commission.

STUDY TOUR

46. The Greek Forest Service kindly organized a study tour in central Greece from 27 June to 1 July 1965. The delegates visited the archaeological sites of Delphi and the forests of Mount Parnassus and Fournas. They next crossed the valley of Achelous, visited the forest of Foly, the archaeological city of Olympia and the experimental plots at Vitina. The trip ended with a visit to the forest of Mount Menalos and the archeological sites of Mycenae. During the tour useful discussions were held on the role of forestry in the general context of land use in Greece, Views were exchanged on management and reforestation techniques eloquently demonstrated by the diversity of the sites seen.

MOTION OF THANKS

47. On behalf of all the delegations and himself, Mr. de Vaissière warmly thanked the Greek Government for the excellent arrangements made for the working sessions and the study tour.

LISTE DES PARTICIPANTS
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

Bureau
Officers
IMesa Directiva

Président : J. de Vaissière (France/Francia)
Chairman
Presidenta

Vice-Président : M. Badra (Tunisie/Tunisia/Túnez)
Vice-Chairman
Vice-Presidenta

Rapporteurs : J. Benaissa (Tunisie/Tunisia/ Túnez)
Relatores : A. Polycarpou (Chypre/Cyprus/Chipre)
J. Tornero (Espagne/Spain/España)
Secrétaire : J. Prats Llaudo (FAO)
Secretary
Secretario

A. Métro, Chef de la Sous-division de la production forestière de la Division des forêts et produits forestier de la FAO, représentait le Directeur de cette Division et le Directeur général de l'Organisation.

A. Métro, Chief of the Forest Production Branch of the Forestry and Forest Products Division of FAO, represented the Director of this Division and the Director-General of the Organization.

A. Métro, Jefe de la Subdirección de Producción Forestal de la Dirección de Montes y Productos Forestales de la FAO, representó al Director de dicha Dirección y al Director General de la Organización.

Délégations
Delegations
Delegaciones

Chypre : - A. Polycarpou, Director of the Department of Forests
Cyprus Ministry of Agriculture and Natural Resources
Chipre Nicosia

Espagne : - N. Elogido, Ingeniero de Montes
Spain Jefe Servicio Nacional de Pesca Fluvial
España Goya 25
Madrid

- F. Ortuno, Ingeniero de Montes Subdirector del Patrimonio Forestal del Estado, Mayor 83, Madrid

- S. Sanchez-herrera Director-General de Montes, Ministerio de Agricultura, Madrid

- J. Tornero, Ingeniero de Montes Inspector de Servicios Patrimonio Forestal del Estado, Mayor 83, Madrid

France
Francia

: - P. Bouvarel, Directeur de recherches
Centre National de recherches forestières
14, rue Girardet
Nancy (Meurthe-et-Moselle)

- J.F. Lacaze, Ingénieur des eaux et forêts
Chargé de recherches
Centre National de recherches forestières
Nancy (Meurthe-et-Moselle)

- J. de Vaissière, Inspecteur général de l'Agriculture
16, Avenue de la Bourdonnais
Paris-VII

Grèce
Grecce
Grecia

: - C. Charalambous, Directeur des forêts
Direction du développement forestier
Direction générale des forêts
Ministère de l'Agriculture
Athènes

- S. Efetathiadìs, Chef de la Section de planification forestière
Direction générale des forêts
Kratinou, 9
Athènes (T 112)

- E. Georgoussis, Directeur général des forêts
Ministère de l'Agriculture
Kratinou 9
Athènes (T 112)

- L. Liacos, Professeur agrégé
Directeur de la Station de recherches forestières de Macédoine et de Thrace
Université de Thessalonique
Thessalonique

- P. Margaropoulos, Directeur de la Division des reboisements, de la correction des torrents et de l'aménagement des bassins versants
Direction générale des forêts
Kratinou 9
Athènes (T 112)

- C, Dionloponlos, Professeur de sylviculture et hydronomie
montagnarde
Université de Thessalonique
Thessalonique

- N. Papalexiou, Director of State Forest Utilization and
Industrie, Adrianou 9, New Peychiko
Athens

- P. Scaltsas, Conservateur des forêts,
Soplokleous 21,
Athènes

Israel

Israel

: - J. Kaplan, Chief Management Officer
Keren Kayement Leisrael, Forest Department
Land Development Authority
Eshtaol Doar Na Shimshon

- R. Karschon, Director, Forestry Division
The National and University Institute of Agriculture
The Volcani Institute of Agricultural Research
D.N. Lev Hasharon

- S. Weitz, Director, Forest Department
Land Development Authority
Kiryat Chaim
P.O. Box 45

Italie

Italy

Italia

: - M. Falchi
Directeur, Administration des forêts demaniales
Viale Merello, 88
Cagliari

- A. Famiglietti, Docteur en Sciences agraires et forestières
Institut de sylviculture de l'Université de Padoue
Via Gradenigo, 6
Padoue

- A. Hofmann, Inspecteur général des forêts
via Duchessa Jolanda, 17
Turin

- E. Giordano, Professeur,
Centre d'expérimentation agricole et forestière
C.P. 9079
Rome

- R. Morandini, Directeur adjoint
Station expérimentale de sylviculture
via delle Cascine, 1
Florence

- P. Palma, Inspecteur général des forêts
Directeur de la Station expérimentale du liège
Tempio Pausania (Sassari)

- A. de Philippis, Professeur de sylviculture, Directeur du Centre d'expérimentation agricole et forestière
C.P. 9079
Rome

- F. Scalambretti, Inspecteur général des forêts, Président de section au Conseil supérieur de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture et des Forêts
Rome

- L. Susmell, Directeur de l'Institut de sylviculture de l'Université de Padoue
via Gradenigo, 6
Padoue

Portugal : - P. Ferreirinha, Ingénieur forestier
Officier de recherches au Service forestier
Avenida de Roma, 5, 3º, E,
Lisbonne

Tunisie : - M. Badra, Directeur des Forêts
Tunisia Sous-Secrétariat d'Etat à l'Agriculture
Tunez 76, Brd, Farhat Hacheb
Tunis

- J. Benaïssa, Ingénieur principal des forêts
Chef de l'Arrondissement and
Service des forêts
Béda

- H. Hafsia, Ingénieur principal des forêts
Directeur de l'Institut de recherches forestières
Sous-Secrétariat d'Etat à l'Agriculture
769 Brd, Farhat Hacheb
Tunis

- J. Marion, Directeur du Projet du Fonds spécial des Nations Unies
"Institut de reboisement de Tunis"
c/o Institut de recherches forestières
Ariana, Tunis

Yougoslavie : - P. Ziani, Chef de la Section d'amélioration des forêts et
Yugoslavia paturages dégradés
Yugoslavia Institut za Sumarska Istrazivanja
Sumarskog Fakulteta - Ulica Socijal Revol, 15
Zagreb

Organisations internationales
International Organizations
Organizaciones internacionales

BAT/NU : - Gustavo Duran, Representative of the Technical Assistance Board
UN/TAB and Director of Special Funds Programs in Greece
NU/OAT c/o UN Information Centre
36, Amalia Street
Athens 119, Greece

IUFRO : - A. de Philippis
Director of the "Centro di Sperimentazione Agricola e Forestale"
C.P. 9079
Rome, Italy

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Food and Agriculture Organization of the United Nations
Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

- A. Métro, Chef de la Sous-Division de la production forestière
Division des forêts et produits forestiers
F.A.O.
Rome, Italie

- J. Prats Llauro, Chef de la Section des politiques forestières
régionales de la Sous-division de politique forestière
Division des forêts et produits forestiers
F.A.O.
Rome, Italie

- T. Dow, FAO Forestry Adviser
UNTAB
P.K. 407
Ankara, Turkey

- E. von Hofsten, Forestry Officer
Forestry and Forest Products Division
F.A.O.
Rome, Italy

ALLOCUTION DE M. NICOLAS MALLIACAS, SOUS-SECRETAIRE D'ETAT A L'AGRICULTURE
ADDRESS BY Mr NICOLAS MALLIACAS, UNDER-SECRETARY OF STATE FOR AGRICULTURE
DISCURSO DEL SR. NICOLAS MALLIACAS, SUBSECRETARIO DE ESTADO DE AGRICULTURA

Je vous souhaite la bienvenue en Grèce. C'est pour moi une grande joie de me trouver aujourd'hui parmi vous, éminents représentants des pays amis limitrophes à la Méditerranée.

J'ai lu avec attention l'ordre du jour de vos travaux et j'ai constaté que de très importants sujets vont être discutés.

En effet, on constate que l'économie forestière méditerranéenne, en raison de la variété de ses zones climatiques, diffère nettement de celle de l'Europe centrale ou de l'ouest, par la structure multiple de la production forestière.

De ce point de vue, la création par la FAO en 1948 de la Sous-Commission de coordination des questions forestières méditerranéennes, ayant pour but principal la recherche des solutions concernant non seulement les questions techniques mais aussi les questions d'utilisation des terres et socio-économiques, a été absolument justifiée.

Vous représentez à ce Congrès une région qui, depuis des millénaires, a été le berceau de la civilisation de l'humanité.

Les pays méditerranéens diffèrent des autres pays, non seulement par leurs parcours historiques, mais aussi par leur évolution économique, leurs costumes et leur milieu naturel. D'ailleurs, ces diversités se rencontrent aussi bien dans un seul pays méditerranéen.

Cependant, la région méditerranéenne constitue une unité géo-économique, car ce n'est pas seulement l'uniformité des conditions climatologiques et territoriales qui déterminent celle-ci, mais aussi le fait de l'existence des problèmes aigus de développement économique similaire.

Une caractéristique marquante de la région est la prédominance, depuis des siècles, du système économique de l'économie d'autarcie fermée. Ce phénomène continue à prédominer encore dans beaucoup de régions montagneuses.

En effet, l'économie d'autarcie a marqué la région méditerranéenne avec, comme conséquence évidente, la baisse effroyable de ses ressources en terres.

Il est notoire que depuis toujours, même depuis les temps les plus reculés de son histoire et jusqu'à nos jours, il existe dans la région méditerranéenne une vive concurrence entre la forêt et l'élevage.

L'évolution historique des pays méditerranéens secs et chauds porte le sceau de l'économie de l'élevage traditionnel. L'élément dominant a toujours été l'attitude du berger cultivateur d'adapter le terrain et ses ressources naturelles (forêts et prairies) à ses besoins, et non point de s'adapter lui-même à son milieu biologique.

L'influence de l'homme sur la terre, et vice-versa, a marqué nettement la région méditerranéenne dans son évolution historique. L'érosion des terres constitue la base sur laquelle a survécu, et est conservé, l'élevage traditionnel et la céréaliculture sèche. Cependant, tous deux provoquent l'érosion et, par conséquent, la pression du berger-cultivateur sur la forêt.

A travers les millénaires de l'histoire des pays méditerranéens, il a été constaté que la combinaison "paysan-cultivateur", "paysan-berger", a toujours été instable et anti-biologique, ce qui a conduit à un manque d'équilibre entre la terre et le milieu humain.

Les éléments qui composent l'économie, et notamment l'économie forestière, des pays de la région méditerranéenne sont au nombre de trois : d'abord le territoire: l'espace méditerranéen, avec ses particularités physiques caractéristiques et ses problèmes bien connus d'aménagement et d'organisation; ensuite, l'homme: l'homme de la Méditerranée, cet être réputé par son intelligence, sa modération et son adaptation facile; et, enfin, les produits de la région méditerranéenne, et spécialement les nombreux produits de la forêt méditerranéenne comme, par exemple, la résine et ses dérivés, le liège, le tanin, etc.. Il faut dire aussi que les problèmes de la production et du commerce de ces produits ne sont pas moins compliqués aujourd'hui que ceux du bois, qui constitue l'unique produit de la forêt européenne.

La forêt méditerranéenne produit également du bois, mais sa production est non seulement insuffisante du point de vue quantitatif, mais aussi inférieure qualitativement à celle de la forêt européenne.

Cependant, cette insuffisance de la forêt méditerranéenne a commencé à être affrontée efficacement grâce à une politique dynamique de reboisement qui, au cours de ces dernières années, a donné la priorité à l'utilisation des arbres à croissance rapide.

Je suis particulièrement heureux de constater qu'une place importante a été réservée dans l'ordre du jour de votre session à la question du boisement par des essences à croissance rapide.

Nous devons constater que la mise en valeur, le développement et l'expansion de la forêt méditerranéenne ont commencé à préoccuper sérieusement les gouvernements des pays intéressés. En l'occurrence, ce n'est pas seulement l'augmentation de la production du bois qui est visée, mais aussi, ce qui est très important, la protection de l'agriculture contre les inondations par le reboisement des forêts, qui provoquera le rétablissement et l'amélioration de la balance hydrique.

Il y a lieu de noter que, du moins en Grèce, les plans de rétablissement des forêts de protection dans les bassins torrentiels sont justifiés du point de vue économique par leur rendement, aussi bien qu'en raison de la protection antitorrentielle des vallées. Ainsi, le revenu futur des forêts artificielles se traduira en bénéfice pour l'économie nationale.

Il est bien connu de tous que la concurrence entre la forêt et l'élevage conduit certains pays à la coexistence obligatoire de l'exploitation forestière et de celle du bétail. Ceci constitue un sérieux obstacle à la libération de la forêt méditerranéenne ainsi que de la superficie productive, contre l'empiètement du bétail.

Mais si ceci constitue le côté négatif des relations entre la foresterie et l'agriculture, il n'en existe pas moins un côté constructif positif. Il s'agit de la nécessité d'harmoniser les politiques forestière et agricole et, bien plus encore, de la nécessité d'incorporer des plans forestiers dans ceux, plus généraux, du développement économique.

Nous pensons que la place spéciale de la forêt en tant que ressource naturelle d'une utilisation multiple, a cessé d'être laissée en marge des plans de développement économique nationaux ou régionaux, car la forêt constitue une ressource naturelle positive d'un rendement économique très sérieux.

Nous pensons que la foresterie constitue un credo commun et une conviction, car elle peut, et il le faut, qu'elle fasse partie des programmes de développement ainsi que de la politique nationale sur l'utilisation des ressources les sols et des eaux.

Je voudrais exprimer ma joie ainsi que ma satisfaction de voir qu'à l'ordre du jour figure la question "Le rôle de la forêt dans l'utilisation des terres" ainsi que celle des "Systèmes de financement des plans de développement forestier".

J'appartiens à ceux qui sont convaincus de l'avenir de la forêt méditerranéenne. Les nouvelles provenant des pays membres de votre Sous-Commission sont très optimistes : l'oeuvre énorme de reboisement qui s'effectue en Espagne, dans le sud de la France, le sud de l'Italie, ainsi que dans d'autres pays, a rendu le mirage des reboisements une réalité.

D'autre part, l'effort pénible des pays de l'Afrique du Nord dans leur lutte contre l'érosion et la restauration des terres, témoigne que l'ancien fatalisme a cédé la place à la combativité de l'homme de la Méditerranée pour regagner ses terres et reboiser les forêts.

C'est avec ces pensées ainsi qu'avec la conviction que toute la superficie méditerranéenne qui, au cours des siècles, a été la proie de l'érosion et de la destruction, est regagnée lentement mais sûrement pour s'ajouter au potentiel de la productivité forestière de cette région, que je déclare ouverte votre session, en souhaitant que vos travaux soient fructueux et couronnés de succès.

Notre Gouvernement, que j'ai l'honneur de représenter, étudiera avec attention vos conclusions, et aidera de toutes ses forces à l'accomplissement de votre oeuvre.

DISCOURS DE M. J de VAISSIERE, PRESIDENT DE LA SOUS-COMMISSION
SPEECH BY Mr. J. de VAISSIERE, CHAIRMAN OF THE SUB-COMMISSION
DISCURSO DE SR. J. de VAISSIERE, PRESIDENTE DE LA SUBCOMISION

Votre dernière session s'est tenue à Dubrovnik du 11 au 15 mai 1962, sur l'aimable invitation du Gouvernement yougoslave. Ceux qui ont participé aux séances en salle et au voyage d'étude, ont certainement conservé un durable souvenir de l'accueil reçu et des réalisations qui leur ont été présentées. Je suis sûr d'être votre fidèle interprète en demandant à la délégation yougoslave de renouveler à son Gouvernement les remerciements très sincères de votre Commission.

Les réunions de travail à Dubrovnik ont été animées et paraissaient constructives. Il avait été possible de dégager des solutions pleines de promesses pour résoudre des problèmes débattus depuis de longues années. C'est ainsi que des liaisons organiques, mais d'articulations très souples, avaient été établies pour permettre une coopération étroite des stations de recherches et d'expériences forestières des pays méditerranéens travaillant sur des programmes communs. La production et la commercialisation des produits résineux avaient fait l'objet d'un examen attentif, et les propositions avaient été avancées pour l'organisation, au niveau interprofessionnel et sur le plan intergouvernemental, d'un marché particulièrement sensible et en crise.

Je ne suis pas certain que les fruits aient répondu aux espérances de la floraison. Peut-être avons-nous été trop ambitieux, mais plus sûrement les événements n'ont pas favorisé nos desseins.

Beaucoup d'entre vous connaissent le dynamisme et la foi de M. Gimenez-Quintana qui avait animé nos débats et élargi nos horizons, nous avons, et moi le premier, partagé son enthousiasme. La réorganisation des services de l'Administration centrale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture nous a privés de la collaboration de M. Gimenez-Quintana, très peu de temps après la session de Dubrovnik, et avant qu'il ait pu achever les tâches dont nous l'avions chargé et qu'il avait accepté d'assumer avec toute son intelligence, sa particulière connaissance des problèmes et la fougue de son temperament. Aujourd'hui il coopère à l'organisation du Sixième Congrès Forestier Mondial qui doit se tenir à Madrid en 1966. Vous serez d'accord avec moi pour lui adresser, avec l'expression de notre gratitude pour l'aide qu'il nous a apporté dans le passé, les souhaits que nous formons pour la réussite de ses travaux futurs.

Grace à Monsieur Fontaine, Chef de la Sous-division de politique forestière de la Division des forêts et produits forestiers, nous avons pu reprendre nos activités avec le concours efficace et actif de notre nouveau secrétaire, M. Prats Llauro, que je suis heureux de saluer en votre nom. Je voudrais lui dire notre reconnaissance pour son dévouement et pour la tâche considérable qu'il a réalisée depuis un an.

Faute de pouvoir respecter notre calendrier qui prévoyait l'organisation de la neuvième session en 1964, votre Comité exécutif s'est réuni à Rome les 4, 5 et 6 mars 1964. L'ordre du jour des délibérations de cette troisième session de votre bureau et des présidents des groupes de travail qui sont rattachés à la Sous-Commission, comportait essentiellement l'examen :

- des suites données, ou à donner, aux recommandations de la Sous-Commission
- de la situation des études en cours;
- des activités des organes subsidiaires de la Sous-Commission : Groupe de travail du liège, Groupe de travail de l'eucalyptus, Comité de coordination de la recherche forestière méditerranéenne.

Pour répondre au véritable tour d'horizon des activités de la Sous-Commission que représentait ce programme de travail, des convocations avaient été adressées, non seulement aux membres du Comité exécutif, mais également à un certain nombre d'experts. Au total, la réunion a compté six membres de droit et cinq observateurs.

Deux traits essentiels de cette session du Comité exécutif sont à souligner :

1) Seul M. Prats Llauro, Chef de la section des politiques forestières régionales, a participé à l'ensemble des travaux. Les autres fonctionnaires de la Division sont venus présenter les sujets qui les concernaient sans pouvoir, dans la plupart des cas, prolonger leur audience. Une telle situation s'explique par l'importance prise progressivement, au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, par les activités du Fonds spécial au détriment regrettable, à mon sens, du programme ordinaire. Parallèlement à nos débats se sont déroulées des séances pour l'examen de projets du Fonds spécial, des réceptions d'experts, des réunions de groupes de travail inter-division pour l'élaboration ou le contrôle des activités d'assistance technique, etc.

En contre-partie, élément réconfortant, je voudrais signaler que les représentants des gouvernements membres ont largement profité des possibilités que leur offraient les réunions de Rome pour établir des contacts entre responsables des politiques forestières, ou entre experts. Certains n'ont pas hésité à susciter des initiatives ou à accepter de prendre des participations dans les études en cours.

2) Les membres du Comité exécutif ont été unanimes pour souligner la réussite du programme de recherches confié à des experts appartenant à différents pays, travaillant en liaison entre eux et chacun recevant l'appui, sur le plan national, d'un petit groupe de travail.

Ces conclusions, auxquelles conduisent les réunions du Comité exécutif de Rome, méritent, je crois, de retenir l'attention et je regrette que le Directeur et le Directeur adjoint de la Division des forêts aient été retenus par d'autres obligations qui nous privent de leur présence.

Par contre, nous nous félicitons de la désignation de M. Métro comme représentant du Directeur général. Nul choix ne pouvait être plus judicieux et nous être plus agréable. Nous connaissons son dévouement et sa compétence. Nous sommes certains qu'il sera un excellent interprète de nos préoccupations. M. Fontaine, qui a été le secrétaire de la Sous-Commission et qui a toujours porté un grand intérêt à nos débats, sera aussi pour nous, grâce à l'intermédiaire de M. Prats Llauro, un interlocuteur attentif.

Tout d'abord, je me pose la question de savoir si, faute d'avoir le souci primordial de définir une politique, les services de la FAO seront suffisamment armés pour réaliser les tâches opérationnelles qu'ils entendent assumer et qui tendent à prendre le pas sur toutes leurs autres activités.

Cette interrogation n'est pas d'aujourd'hui, elle a été posée à de nombreuses reprises, et en dernier lieu, à ma connaissance, devant le Comité technique des forêts de la Onzième Conférence de la FAO à Rome en octobre 1963, où j'étais présent.

Les sentiments d'inquiétude ressentis sont trop graves pour que leur expression ne soit pas renouvelée avec insistance.

J'ai eu la crainte que cette année se passe encore sans que nous ayions été réunis. Comme il eut été peu rationnel de rassembler les experts méditerranéens alors que se tiendrait à Madrid le Sixième Congrès forestier mondial, nos débats auraient été reportés en 1967, c'est-à-dire que nos activités, à part une réunion du Comité exécutif, auraient été séparées par un intervalle de cinq ans.

Je ne saurais trop remercier les artisans de l'heureuse solution qui est enfin intervenue et, à cet égard, l'élément déterminant de la réussite a été la courtoisie et la bonne volonté du Gouvernement de la Grèce. Je voudrais que les membres de la délégation grecque, avant même que nous ne le fassions officiellement, expriment notre profonde gratitude à leur Gouvernement.

Vous me permettrez d'avoir un mot particulier, en dehors du Directeur des Forêts, pour mon vieil ami Margaropoulos, dont tous connaissent les qualités d'intelligence et le cœur.

Je suis sûr, enfin, d'être l'interprète fidèle de vos sentiments en disant combien nous sommes touchés par l'hospitalité généreuse du Directeur de l'Institut de recherches forestières, hospitalité qui nous permet de mener nos travaux dans les meilleures conditions de confort et d'agrément.

J'en reviens, si vous le permettez, à l'avenir de la Sous-Commission de coordination des questions forestières méditerranéennes.

J'aborde ce sujet avec d'autant plus d'indépendance que je vous demanderai de ne pas renouveler mon mandat de Président, en raison notamment des occupations qui sont les miennes maintenant sur le plan national et qui m'orientent davantage vers les problèmes de politique agricole.

La situation actuelle a d'ailleurs l'avantage de me permettre de mieux mesurer les difficultés rencontrées par les administrations forestières pour défendre leur autonomie et leurs prérogatives essentielles, tout en revendiquant certaines tâches pour lesquelles la formation de leurs techniciens leur donne une particulière vocation.

Finalement, à mon sentiment, le programme futur de la Sous-Commission de coordination des questions forestières méditerranéennes dépend d'une part des possibilités d'intégration de la politique forestière dans la politique générale, ce qui se relie aux attributions à venir des administrations forestières, et d'autre part, de l'évolution des activités proprement dites de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

I. L'évidence des faits montre que la plupart des services forestiers sont, soit en mutation profonde, soit aux prises avec des préoccupations quant à leur avenir. Pendant longtemps, les administrations forestières ont eu essentiellement des responsabilités de police et de gestion. Il s'agissait de protéger et de maintenir la pérennité des bois et forêts et plus spécialement de sauvegarder le patrimoine forestier de l'Etat et des collectivités. J'ai encore connu, à mon entrée dans l'Administration, la génération des gardes dont la principale tâche avait été de contrôler et de contenir les parcours du bétail en forêt, ou qui avaient été les pionniers de la conservation et de la restauration des sols en montagne, autant de missions de répression rendues possibles par l'exode rural amorcé plus particulièrement dans les régions où l'agriculture avait le plus empiété sur le domaine forestier au détriment de la fertilité et de la stabilité des terres.

A l'Ecole nationale des eaux et forêts de Nancy, l'enseignement se limitait trop strictement au traitement des forêts.

Progressivement, le forestier a étendu son champ d'activité en prenant la mesure des problèmes économiques posés par l'orientation de la production en fonction des besoins d'une industrie de plus en plus concentrée, telles les usines de pâte, de panneaux ou de contre-plaqués. Mais, fait beaucoup plus important, dès qu'il est sorti de son domaine particulier, notamment par le biais des programmes de reboisement, il a mesuré la place que doit, en réalité, occuper la forêt dans l'espace rural, non seulement en raison de la valeur économique des peuplements, mais également par suite du rôle essentiel joué par l'état boisé dans l'équilibre biologique et social du milieu, surtout dans la perspective d'une expansion de la civilisation urbaine. Ainsi, peu à peu, se sont tissés toutes sortes de liens entre la forêt et l'industrie, la forêt et l'agriculture, la forêt et les relations ville-campagne. Or, paradoxalement, dans la mesure où le forestier a vu le champ de ses activités s'accroître, il a pris conscience des contradictions qui apparaissaient entre les différentes tâches qui lui étaient ainsi confiées : gestion économique des peuplements pour satisfaire les besoins de l'industrie, conservation des forêts suburbaines et des espaces verts et aménagement du tourisme et des loisirs avec ses compléments la chasse, la pêche, l'équitation : participation à la réforme des structures agraires pour la meilleure utilisation des sols.

On s'explique ainsi le thème de "multiple use", choisi à l'initiative du pays hôte, pour le Cinquième Congrès forestier mondial à Seattle en 1960. En effet, l'administration forestière américaine se voit privée d'une partie de ses prérogatives au profit de services du Ministère de l'Agriculture, tel le service de la conservation des sols, et même au profit d'autres Ministères, telle la gestion des parcs nationaux rattachée au Secrétariat d'Etat à l'Intérieur. Sans doute s'agit-il là d'une constante de la fonction publique des Etats-Unis. Certaines tâches, en s'individualisant, suscitent le plus souvent la création d'organes indépendants qui, s'ils s'avèrent vivants et adaptés à leurs tâches, prennent seuls de l'expansion et finissent par absorber progressivement la substance vive des structures qui, à l'origine, leur ont donné naissance. Il était néanmoins logique, pour un service comme celui des forêts des USA, de rechercher un remembrement de ses activités par la mise en évidence de l'interdépendance des actions nécessaires pour obtenir de la forêt les bénéfices directs et indirects maxima.

Mais le Congrès forestier mondial de Seattle ne semble pas avoir arrêté l'évolution que ses promoteurs entendaient freiner ou même renverser.

Déjà le Service forestier italien avait réagi contre une limitation possible de ses activités en matière sylvicole et pastorale en prenant la totale responsabilité de la mise en valeur de la montagne. Si j'en crois le cri d'alarme lancé récemment par le Directeur général des forêts d'Italie et repercuté par un des derniers bulletins de l'"Ente Nazionale per la Cellulosa e per la Carta", l'action de son administration se trouve freinée par le manque de crédits. Je ne suis pas surpris par ces difficultés. La solution retenue par le Gouvernement italien a l'avantage de la simplicité et de la logique, à condition de veiller à ce qu'il n'y ait pas rupture des relations entre plaines et montagnes, rupture qui serait susceptible de compromettre l'avenir même des arrière-pays, que l'on se propose pourtant de mieux protéger. Dans une économie en expansion, comment justifier des investissements à rentabilité diffuse et différée, s'ils ne sont pas intégrés dans des programmes plus vastes? La position de demandeur est plus solidement établie lorsqu'il s'agit, à l'intérieur d'une grande unité socio-économique, de réduire les déséquilibres et d'atténuer les tensions. Ce qui est vrai pour les pays industrialisés est encore plus valable pour les pays en voie de développement, où les priorités et les choix sont à la base même de toute croissance économique.

J'ajoute que la nouvelle planification italienne, basée sur l'action régionale, devrait faciliter dans l'avenir la poursuite de la politique de la montagne entreprise par le Service forestier.

Le dernier exemple de malaise des Corps forestiers vient d'être donné par la France. Une réorganisation en cours sépare, en partie, la gestion forestière de la politique forestière :

- un Office, de caractère industriel et commercial, aura la responsabilité des forêts appartenant à l'Etat et aux collectivités ;
- une Direction des forêts au Ministère de l'Agriculture, aura une double mission : d'abord définir la politique forestière pour les forêts de l'Office aussi bien que pour les forêts particulières, et, ensuite, au sein d'une Direction générale de l'espace, participer à l'aménagement du territoire rural.

Dans le Corps unique des fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture, chargés des tâches de la puissance publique (à l'exception de la gestion forestière, de l'enseignement et de la vulgarisation), on retrouvera des forestiers, soit à l'échelon de la circonscription régionale pour le contrôle des centres régionaux de la forêt privée, soit à l'échelon départemental où ils pourront occuper des postes de Directeur ou de Chef de section.

Ainsi disparaît, dans sa forme traditionnelle, une vieille administration rattachée à un long passé.

Est-ce à dire que le forestier perd toute chance dans l'avenir? Je ne le crois pas. En s'insérant dans d'autres services, il y impose un sens de la pérennité dans l'action et des vues à long terme qui donnent du poids à ses jugements et le font apprécier. Le Plan Vert du Liban ne constitue-t-il pas une résurgence du service forestier dont les ingénieurs risquaient d'être progressivement absorbés par d'autres administrations?

A la condition qu'il sauvegarde l'originalité de sa formation, ce qui est vraiment l'essentiel, le forestier doit jouer un rôle important à un niveau même plus élevé que celui qui était traditionnellement le sien, en particulier à l'échelon de l'élaboration et de l'application de la politique de l'aménagement du territoire, de la politique d'aménagement de l'espace rural et de la politique d'amélioration des structures agricoles.

Je ressens bien ce que cette évolution du rôle du forestier peut avoir d'implications, même sur le plan moral, mais je pense, finalement, qu'il faut séparer, d'une part le champ de la gestion et, d'autre part, le domaine de la politique forestière prise dans son sens le plus large englobant tous les aspects physique, économique et social du rôle de la forêt, et envisagée dans ses relations avec l'économie agricole, en vue d'une intégration dans l'économie générale. Cette tendance semble maintenant dominer, au moins dans les pays de l'Europe occidentales elle paraît devoir également être prise en sérieuse considération par les pays en voie de développement du bassin méditerranéen.

- a) La politique forestière, dans la mesure où elle interfère obligatoirement avec l'aménagement de l'espace rural, doit être définie en accord avec les agriculteurs. En contre-partie, la politique agricole ne devrait pas être élaborés et appliquée sans l'appui et la collaboration étroite de forestiers qualifiés.
- b) La gestion forestière relève de la seule responsabilité du service forestier, avec renforcement du personnel d'exécution d'un niveau comparable à celui des techniciens ou des ingénieurs de travaux en France.

c) En dehors du service forestier de gestion et des forestiers appelés à collaborer avec les responsables de la politique agricole, il doit exister des sections techniques forestières comprenant des spécialistes de haut niveau qui feraient carrière sans référence à leur qualité d'administrateur et qui animent des bureaux d'études au service de la gestion forestière et de la politique d'aménagement de l'espace rural.

Tout ceci vous paraîtra peut-être encore vague et je suis d'accord pour reconnaître avec vous que le problème n'est pas facile à résoudre, mais je crois qu'il vaut mieux regarder la vérité en face, plutôt que de la nier.

En tous les cas, la FAO devrait être pénétrée de l'importance du problème et essayer, avec l'aide et le concours des Commissions compétentes, de dégager des options ou, tout au moins, de susciter les prises de conscience nécessaires pour rechercher des solutions. Le sujet sera traité au Sixième Congrès forestier mondial de Madrid à l'initiative du Gouvernement espagnol, sur la proposition de M. Gimenez-Quintana. Je m'en félicite.

II. J'ai déjà indiqué que le programme ordinaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture me semble trop souvent sacrifié au profit de tâches relevant du programme élargi d'assistance technique. Je n'y reviendrai pas.

Je voudrais, maintenant, souligner la nécessité d'une liaison plus étroite entre Divisions de l'agriculture et Division des forêts, ce qui est aussi, je le sais, une des préoccupations constantes de M. Fontaine. L'approche n'est pourtant pas facile. En effet, bien qu'il s'agisse d'une tâche essentielle, la coordination est une oeuvre ingrate et toujours longue et difficile. L'exemple nous en est donné par les efforts tentés aux niveaux de la Commission européenne des forêts et de la Commission européenne de l'agriculture qui ont abouti, il faut honnêtement le reconnaître, à un échec. De même, il n'a pas été possible d'obtenir la présence d'agriculteurs aux réunions du Groupe de travail de la correction des torrents de la Commission européenne des forêts, pas plus que, en dehors de mon cas personnel, les forestiers n'ont participé régulièrement aux Groupes de travail de la Commission européenne de l'agriculture traitant de l'aménagement du territoire rural ou de l'utilisation des terres.

Dans ces conditions, il appartient, par priorité, à la FAO de poursuivre le plus activement possible les études tendant à définir les grandes lignes d'une politique agricole et forestière intégrée, en vue de l'utilisation optimum de l'espace rural. Les résultats de ces travaux seraient répartis et échangés entre les instances européennes compétentes, d'une part sur le plan agricole et, d'autre part, sur le plan forestier. Un secrétariat commun, Divisions de l'agriculture et Division des forêts de la FAO, se chargerait d'élaborer un projet de synthèse.

En attendant qu'une telle procédure cohérente puisse être menée à bien, la Sous-Commission, organisme régional, devrait consacrer ses travaux essentiellement:

- à une mission d'orientation des politiques forestières dans le bassin méditerranéen : examen des incidences sur la région des résultats, décisions, études entreprises par les commissions dont relève la Sous-Commission et par les organismes de la FAO à compétence s'étendant au-delà du secteur de la production forestière : le Comité du bois FAO/CEE, par exemple
- à l'examen des problèmes soulevés par la place de la forêt dans l'utilisation des terres, en limitant le sujet à ses aspects méditerranéens et en se référant aux travaux des groupes spécialisés des Commissions de l'agriculture.

En outre, la Sous-Commission devrait exprimer les besoins de la région en matière d'études techniques et pourrait, si nécessaire, proposer la création de groupes de travail " ad hoc", à objectifs déterminés, et relevant des questions propres au pourtour de la Méditerranée, étant bien entendu que la participation de chaque gouvernement à ces groupes de travail et la désignation des experts, resteraient du ressort des gouvernements eux-mêmes.

La matière de recherches proprement dites, la Sous-Commission devrait exprimer comme cela a été le cas jusqu'à présent, souhaitables en fonction des besoins propres à la région, et formuler des propositions pour que ces programmes de recherches soient entrepris par les organismes compétents.

Voici, Messieurs, les quelques impressions personnelles que je voudrais soumettre à vos méditations. Je n'ai pas la prétention de vous apporter des conclusions définitives, les sujets que j'ai abordés sont trop complexes et trop graves pour que je puisse faire preuve d'une telle outrecuidance. J'ai surtout voulu lancer des idées pour susciter des réactions, mais aussi, je dois l'avouer, pour éveiller des prises de consciences. Mon but serait atteint si vous vouliez bien penser à ce que je vous ai dit et accepter le dialogue qui pourrait s'amorcer lorsque nous aborderons le point de l'ordre du jour consacré aux travaux futurs de la Sous-Commission.

Je voudrais terminer en vous disant la foi que je conserve dans la pérennité de l'esprit forestier. Je sais ce que ma formation et mon métier m'ont apporté d'enrichissement et de satisfaction personnels. Je tiens profondément à une tradition accumulée au cours des siècles: notre patrimoine de vieux pays civilisés serait diminué si l'enseignement forestier subissait une éclipse, car le forestier est peut-être celui qui a le plus conscience du long terme, notion essentielle qui, si elle était perdue, risquerait d'écarter l'agriculture des bénéficiaires de la croissance économique générale, faute de recul et d'imagination. Le monde moderne en raison même de la rapidité de son évolution, ne peut pas vivre sans vues d'avenir.

Lorsque, en 1947, chargés du Fonds Forestier National, nos collaborateurs et moi-même avons présenté, devant les instances du Commissariat Général du Plan, un plan de restauration, d'extension et de restauration forestières de 30 ans, il nous a été demandé d'extraire de notre programme une tranche de réalisations de quatre ans à insérer dans le plan national de développement économique et social. Les prévisions en matière de planification ne semblaient pas devoir dépasser le moyen terme. Les économistes, que j'avais consultés à l'époque, m'avaient confirmé ce point de vue. Aujourd'hui, à la base de toute planification, on trouve des études prospectives à 30 ans, qu'il s'agisse, pour la France, de la "maquette du territoire" en 1985 ou des " réflexions 1985 ".

Que cet exemple nous donne confiance dans les valeurs que nous représentons, mais nous confirme en même temps dans notre volonté d'agir.

DISCOURS DE M. A. METRO, REPRESENTANT DU DIRECTEUR GENERAL DE LA FAO
SPEECH BY Mr. A. METRO, REPRESENTATIVE OF THE DIRECTOR-GENERAL OF FAO
DISCURSO DEL Sr. A. METRO REPRESENTANTE DEL DIRECTOR GENERAL DE LA FAO

Au nom du Directeur général de la FAO, j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à cette neuvième session de la Sous-Commission des questions forestières méditerranéennes. Et en son nom aussi je remercie le Gouvernement grec de sa courtoise et généreuse invitation à tenir notre réunion ici à Athènes.

Nous ne saurions nous réunir dans ce haut lieu sans que surgisse du plus profond de notre subconscient toute une foule de souvenirs et de réflexes qui nous sont communs, qui sont notre commune civilisation, et qui par conséquent nous permettent d'aborder n'importe quel problème avec la même disposition d'esprit, presque avec le même langage et, si l'on peut dire, dans une sorte d'euphorie, plus favorable encore peut-être aux forestiers et à leurs discours qu'aux autres eux-mêmes.

L'un de ces derniers souvenirs est celui de la session de la Sous-Commission, la quatrième, qui se tint également à Athènes il y a onze ans et qui choisit pour thème de ses discussions l'arbre, non pas par opposition à la forêt, mais l'arbre cultivé, comme complément de la sylviculture traditionnelle européenne. Après que la réunion d'Alger en 1950 se fût penchée sur la notion de "vocation forestière" puis celle d'Istanbul sur cette symbiose si typiquement méditerranéenne qui lie le pâturage à la forêt, dans une sorte d'"union libre" indéfiniment reconduite et qui ne se résoud jamais, ni à rompre, ni à régulariser; après les réunions de Nice, Madrid, Lisbonne, à l'issue desquelles l'aspect économique et social de la foresterie méditerranéenne, si parfaitement dégagé et mis en lumière par le cher et regretté Président Pavari, fût repris à son compte par la Conférence de la FAO en 1957 pour trouver son épanouissement au Projet de développement méditerranéen en 1959; après la dernière réunion de Dubrovnik ou, sous votre houlette, Monsieur le Président, cette assemblée eut la velléité de quitter les sentiers battus des techniques forestières pour prendre la route des crêtes et aborder des sujets, des sommets situés un peu au-dessus de la limite de la végétation forestière, où l'air se raréfie ... et aussi la clientèle; nous voici revenus, comme en un pèlerinage aux sources, vers l'Orient d'où nous vint la lumière : "Ex Oriente Lux" a-t-on coutume de dire à Rome depuis fort longtemps en parlant du soleil du matin, des arts, et des sciences. Nous voici donc revenus, comme aux Olympiades, en un second tour de piste, à une seconde décennie, pour laquelle il nous faut prendre un second souffle et nous concentrer sur les faits et les problèmes essentiels qui confèrent son originalité à la forêt méditerranéenne, à la "Silva Mediterranea", et qui justifient que son sort fasse l'objet d'un examen plus particulier dans le sein, un peu trop vaste au gré de certains, des Commissions régionales des forêts.

Le propos fondamental de la "Silva Mediterranea" était de résoudre les problèmes forestiers qui sont particuliers à son climat aussi bien qu'à son environnement social et économique, si différents de ceux qui caractérisent la foresterie de l'Europe centrale et du nord.

Aujourd'hui, alors que l'ensemble de la question reste le même, nous pouvons néanmoins être heureux de constater que les changements intervenus au cours de la dernière décennie sont réels. La foresterie dans cette région est aujourd'hui considérée comme une partie intégrante du développement économique général et comme un élément essentiel de la planification générale de l'utilisation des terres.

Votre Sous-Commission et ses organismes subsidiaires: Groupe de travail de l'eucalyptus, Groupe de travail du boisement et du reboisement, peuvent indéniablement revendiquer la paternité et la responsabilité de cette évolution, non seulement parce qu'ils ont guidé le passé en matière de politique et de technique forestières, mais aussi parce qu'ils constituent encore l'unique foyer où peuvent converger les réflexions des forestiers méditerranéens, l'unique creuset où puissent se fondre leurs espoirs, afin qu'en résulte un rayonnement plus vif et plus efficace de leurs principes d'action.

Parmi les derniers événements intervenus depuis la réunion de Dubrovnik en 1962 et qui sont susceptibles d'éclairer vos débats conformément à l'ordre du jour que vous avez sous les yeux, il me paraît opportun de donner une place particulière à la révision à laquelle viennent de procéder conjointement la FAO et la Commission économique européenne sur l'étude prospective de la production et de la consommation du bois en Europe d'ici 1975. Il y est estimé que, dans ce délai, la demande de bois pour la région méditerranéenne se sera accrue de 250% par rapport au chiffre de 1960. Pour satisfaire cette demande, il sera indispensable de parfaitement promouvoir et coordonner la production du secteur forestier traditionnel et celle des plantations et des cultures d'arbres. Vous connaissez comme moi les efforts spectaculaires qui ont été réalisés tout autour du Bassin méditerranéen avec les essences à croissance rapide, eucalyptus et conifères. De telles plantations font déjà l'objet de groupes, aménagés avec de courtes rotations, et il semble acquis que des programmes basés sur des premiers résultats seraient parfaitement capables d'assurer l'autonomie de la région en bois et lui permettraient même de ravitailler en produits ligneux certains de ses voisins.

Mais comme cette Sous-Commission l'a déjà souligné en de nombreuses occasions, le rôle de la foresterie ne se mesure pas seulement au nombre de mètres cubes de bois produits. Tous les autres aspects de l'usage multiple de la forêt ont pris une importance considérable au cours de ces dernières années. L'abandon progressif, quoiqu'inégal, organisé ou non des forêts montagneuses par les troupeaux de chèvres, et l'abandon des terres de culture marginales par leurs populations, mettront prochainement à la disposition des forestiers un potentiel de production ligneuse important; et la véritable explosion du tourisme européen sur les bords de la Méditerranée confère à certains reboisements un intérêt esthétique et social immense.

Cependant, en techniciens que nous sommes, nous savons que les ressources nouvelles du progrès scientifique sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus complexes, et que leur mise à la disposition des reboiseurs est loin de se faire au rythme souhaitable. Dans trop de périmètres de reboisement l'on procède encore aujourd'hui à des pratiques qui étaient en honneur il y a 50 ou 100 ans et dont nous sommes certaine qu'elles correspondent à un gaspillage de temps et d'argent. Une diffusion plus rapide des techniques mises au point par les instituts de recherche doit être organisée. Je crois que la délégation espagnole a préparé un document spécial pour orienter la discussion dans ce domaine. Cela me paraît parfaitement approprié, les travaux de reboisement réalisés en Espagne au cours des 25 dernières années (1.800.000 ha de terres marginales reboisées) constituent un véritable record international et un exemple remarquable de planification intégrée de l'utilisation des terres. Les terrains ainsi reboisés commencent

maintenant à apporter une contribution valable à l'économie du pays et joueront, à n'en pas douter, un rôle important pour son développement industriel. Je suis convaincu que notre Sous-Commission appréciera tout particulièrement cette contribution de la délégation espagnole et que les discussions seront très animées à ce sujet.

Un autre évènement s'ajoute à cet aspect de la participation espagnole à notre session, je veux parler du Sixième Congrès forestier mondial qui se tiendra à Madrid le 6 juin 1966.

Vous me permettrez de mettre à profit cet instant pour saisir l'ensemble de votre Sous-Commission, et chacun de vous individuellement, de l'importance de cet évènement. Nous espérons que vous ferez auprès de vos gouvernements tous les efforts nécessaires pour qu'une participation aussi nombreuse et valeureuse que possible des pays méditerranéens soit apportée à cet évènement mondial où les problèmes de la foresterie de type méditerranéen seront traités avec un soin tout particulier afin qu'il en résulte une nouvelle et vigoureuse impulsion.

Il est très bon que la Sous-Commission ait réservé une place importante dans cette session aux problèmes concernant l'enseignement et la recherche forestière. On ne saurait, en effet, ni séparer l'un de l'autre, ni les omettre globalement, lorsque l'on envisage quelque projet que ce soit à long terme. L'on ne saurait concevoir d'enseignement valable qu'appuyé sur une recherche toujours vivante. Et, réciproquement, la recherche serait vaine si l'on ne profitait pas de l'enseignement pour que ses fruits soient mis à la disposition de la société.

En matière de recherche forestière méditerranéenne, le Comité de coordination, créé en 1961, constitue en soi un facteur de développement très efficace pour votre Sous-Commission. Sous la présidence du Professeur de Philippis, ce Comité a déjà tenu deux séances, dont la dernière s'est terminée hier. Ses travaux couvrent les problèmes qui dans le cadre du Projet de développement méditerranéen, sont considérés comme présentant le plus d'importance pour l'ensemble du Bassin méditerranéen. Il nous est agréable de féliciter ce Comité de la tâche qu'il a accompli jusqu'à présent, malgré qu'il soit le plus jeune des organismes subsidiaires de la Sous-Commission.

Quant aux questions d'enseignement forestier qui sont inscrites à votre ordre du jour, j'espère qu'il s'agit là d'un sujet qui continuera de garder la considération permanente de votre Sous-Commission.

Dans les pays les moins industrialisés de la région méditerranéenne, l'insuffisance numérique du personnel forestier constitue souvent le goulot d'étranglement du développement de la foresterie, et il convient de porter une attention toute particulière à la formation professionnelle de niveau intermédiaire.

En outre, puisque l'évolution du monde nous oblige dans tous les secteurs techniques à donner une place nouvelle ou plus importante à l'aspect économique et social des dites techniques, la Sous-Commission pourra être amenée à recommander aux gouvernements de conférer à l'enseignement forestier de niveau supérieur une empreinte plus moderne à cet égard.

Je voudrais d'ailleurs vous demander de porter une attention toute particulière sur la responsabilité collective que nous assumons à ce sujet vis-à-vis des pays en voie de développement plus récent. Car ils ont impérieusement besoin d'une assistance plus rapide, plus active et plus efficace. Or, l'aide qui leur est actuellement accordée est seulement à la mesure de ce que l'on pourrait appeler le "surplus de technicité" des pays méditerranéens les plus développés. C'est dire

que cette assistance, si elle procède de sentiments éminemment sympathiques, est, par contre, insuffisamment pensée, planifiée, mise en oeuvre.

Tous les forestiers de la région méditerranéenne doivent donc unir leurs efforts pour qu'une meilleure contribution soit assurée par l'Assistance technique dans ce domaine, et pour que les plans et programmes concernant l'enseignement forestier soient conçus non seulement en fonction des besoins internes de chacun des pays en cause, mais également en fonction des besoins de leur assistance technique externe, par l'intermédiaire, ou non, des organismes internationaux.

Avant de terminer cette exhortation, et avant que vous commenciez à prendre à bras le corps tous ces problèmes qui vous préoccupent, je voudrais vous procurer un complément d'informations sur les dernières nouvelles du Projet de développement méditerranéen : vous devez en effet examiner et discuter quels sont les enseignements issus des divers projets du Fonds spécial des Nations Unies qui en sont issus dans la région méditerranéenne. La plupart de ces projets sont des rejetons du Projet de développement méditerranéen, à la conception duquel vous avez pris une paternelle responsabilité.

Deux de ces projets du Fonds spécial sont maintenant terminés, au Maroc et en Turquie, et une dizaine d'autres sont actuellement opérationnels ou sur le point de l'être. Ils comportent tous une part importante réservée à la foresterie, et l'étude de chacun d'entre eux est confiée à une équipe comportant essentiellement un économiste, un agriculteur et un forestier. C'est sur cette philosophie "tripode", et par conséquent bien assise, que reposera de plus en plus le développement intégré de régions qui, tout autour du bassin méditerranéen, sont bien représentatives à la fois de sa diversité et de son unité.

A Nîmes, en mai 1965, une Conférence a été organisée, qui a permis de confronter et de faire la synthèse des expériences gagnées dans ces projets, tant par les gouvernements que par les équipes d'experts internationaux mis à la disposition de ces derniers pour lesdits projets. Quatre commissions y ont examiné plus particulièrement les problèmes généraux relatifs à l'élaboration et à la mise en oeuvre de plans régionaux intégrés, ainsi que, parmi plusieurs autres, les problèmes de la conservation des sols et des eaux où la part prise par les forestiers a été prédominante. A l'issue de cette réunion, des recommandations ont été exprimées, tendant à améliorer et intensifier les échanges d'informations techniques et à procéder à des études d'ensemble concernant principalement la commercialisation des produits et le financement des investissements (Réunion de Beyrouth en octobre 1965, et de Rome en juillet 1965).

Deux de ces projets du Fonds spécial sont opérationnels en Grèce, et le voyage d'étude si aimablement organisé par nos hôtes vous permettra de traverser une des régions dont le développement intégré a été ainsi planifié.

Il y a maintenant 17 années que la Sous-Commission des questions forestières méditerranéennes a été créée pour continuer la tâche entreprise par l'une des premières ligues forestières internationales connues, la "Silva Mediterranea". De nombreux changements sont intervenus depuis lors, qui sont résumés dans la note que votre Secrétariat a préparée pour cette session. Il y a eu aussi de nombreux changements intervenus dans la Division des forêts et produits forestiers de la FAO. Cette dernière, dans l'ensemble, s'est assez considérablement développée, bien davantage d'ailleurs par ses programmes d'assistance que par son programme régulier. Tous ces changements, toute cette évolution, conditionnent le rôle que votre Sous-Commission est en mesure, et se doit, de jouer. On ne doit pas céler que le relatif déséquilibre qui se manifeste ainsi entre les deux programmes, le régulier et l'autre, peut être un jour une source de difficultés. Personne,

en effet, aucun organisme exécutif, ne saurait conseiller qui que ce soit, et encore moins s'engager conjointement dans quelque action opérationnelle que ce soit, sans avoir assuré préalablement ses arrières, sans que l'on ait justifié à ses propres yeux la conduite de l'affaire, tant stratégique que tactique et technique, par une référence à une philosophie ou une doctrine, librement choisie ou, mieux, délibérément élaboré au fur et à mesure que le temps s'écoule, par les autorités politiques responsables. Or, la situation particulière de la Méditerranée, les difficultés très spéciales qu'y rencontre la foresterie, la gravité extrême des phénomènes d'érosion, l'inégalité des revenus individuels, collectifs, nationaux, ont justifié jusqu'à présent qu'un grand nombre de projets y soient promus par les gouvernements avec l'assistance des Nations Unies et de la FAO.

Cette situation de fait rend plus actuelle que jamais la nécessité où nous nous trouvons à Rome de nous appuyer sur les délibérations de votre assemblée, sur vos conseils, sur vos recommandations elle exige, en dernière analyse, que vous preniez dans cette action d'assistance votre part de responsabilité.

Vous l'avez toujours ainsi conçu et je ne doute pas que votre penchant naturel ne vous incline à accentuer cet aspect de votre activité; et c'est seulement pour répondre à l'appel de ma propre conscience, qu'à ce stade liminaire de votre session, et en guise de péroraison pour mon trop long exposé, je me permets de vous le rappeler en toute humilité et amitié, et aussi pour que soit maintenue toujours plus vivante et plus chaude cette flamme de solidarité qui ignore les frontières et qui seule peut donner à nos réunions techniques tout leur sens et leur humaine finalité.

ALLOCUTION DE M. E.GEORGOUSSIS, DIRECTEUR GENERAL DES FORETS DE GRECE
ADDRESS BY Mr. E.GEORGOUSSIS, DIRECTOR-GENERAL OF FORESTS OF GREECE
DISCURSO DEL Sr. E. GEORGOUSSIS, DIRECTOR GENERAL DE MONTES DE GRECIA

Je vous adresse, de la part de la Direction générale des forêts dont j'ai l'honneur d'être le chef, un cordial salut en vous souhaitant la bienvenue en Grèce.

Le Service forestier hellénique se considère très heureux d'avoir reçu, au cours des dix derniers mois, les trois réunions suivantes de la FAO :

- a) la réunion du Groupe de travail de la correction des torrents, de la lutte contre les avalanches et de l'aménagement des bassins versants;
- b) le Séminaire sur les politiques de l'élevage des chèvres;
- c) la session actuelle de la Sous-Commission de coordination des questions forestières méditerranéennes, sur les activités de laquelle ainsi que sur ses aspirations, vous venez, Monsieur le Président, de parler si éloquemment.

Le Corps des ingénieurs forestiers grecs est particulièrement heureux d'avoir eu l'honneur d'aider à l'organisation et à la réalisation de cette neuvième session de la Sous-Commission.

Lorsqu'en 1948 a été créée la Sous-Commission de coordination des questions forestières méditerranéennes, je suis certain que tous les pays méditerranéens en ont salué la constitution.

Nous sommes heureux de constater que nos aspirations n'ont pas été démenties, d'autant plus que la philosophie en existait déjà dans l'ancienne "Silva Mediterranea" créée par les pionniers de la Méditerranée, tels que les Professeurs Ph. Guinier, A. Pavari et notre défunt Professeur Kontos.

Depuis, dix-sept années d'activité se sont écoulées et d'excellents résultats ont été obtenus.

La Sous-Commission, en tant qu'organe de l'Etat-Major de la FAO en sa qualité de guide de l'administration forestière des pays membres, ne s'est jamais éloignée de son orientation de base, vers un large examen des questions forestières dans le cadre de l'économie méditerranéenne.

Le clou de son oeuvre fructueuse a été le Programme du développement économique, agricole et forestier des pays méditerranéens, élaboré en 1959.

Je ne crois pas exagérer en disant que c'est grâce à ce programme qu'ont été, pour la première fois dans l'histoire des pays méditerranéens, exposés de manière composée et concrète, leurs problèmes et qu'ont été indiquées les meilleures solutions possibles pour la réforme de leur économie.

Depuis, toute une série de programmes régionaux, ainsi que l'obtention d'une assistance technique, associée aux efforts et aux moyens de base nationaux, ont donné un caractère particulier aux questions forestières et dégagé une nouvelle optique pour les affronter.

A cette occasion, je voudrais mentionner le riche matériel d'exposition, de publications, etc. " qui constitue pour nous une source de renseignements concrets, et non plus seulement des aspects théoriques de la réalité présente. Par leur importance, il ne serait pas trop dire qu'ils donnent à la FAO le caractère d'une Université d'application des connaissances théoriques.

Avons-nous pensé, nous tous qui nous occupons de la foresterie, combien de trésors sont contenus dans les ouvrages de la FAO, et avons-nous fait de nos administrations forestières un instrument efficace de valorisation de ces textes au profit de nos cadres?

En ma qualité de Directeur général des forêts, je vous assure que je crains parfois que ce précieux matériel n'obtienne pas une valorisation totale et efficace.

Monsieur le Président, permettez-moi d'exprimer mon inquiétude à cet égard, car je pense que l'évolution réalisée par la FAO a déjà dépassé la faible base sur laquelle a été fondée la création des Comités nationaux des pays membres.

Je pense qu'il faudrait rechercher une combinaison plus efficace des rapports entre la FAO et les pays membres, une coordination qui pourrait garantir la matérialisation de l'assistance technique dans chaque pays, au lieu de la faible liaison actuelle.

Par exemple, que la Sous-Commission des questions forestières méditerranéennes devienne chaque année un organe conseiller précieux pour les pays membres. La création d'un Comité pour la recherche au sein de la Sous-Commission, a été une idée splendide. Les résultats en ont été démontrés au cours de la réunion qui s'est terminée hier. Sans doute en attend-on beaucoup de recherches appliquées.

Mais, en plus de cela, en parcourant l'ordre du jour de la session, on constate que celle-ci accomplit un travail de haute qualité, et que déjà même s'amorce l'idée du réexamen des questions forestières sous une optique je dirais plus moderne, dans la programmation de la recherche et de l'application.

C'est avec ces pensées que je vous adresse de nouveau mon salut cordial, et je souhaite que les travaux de la Sous-Commission soient fructueux.

AGENDA

1. Adoption of Agenda and Nomination of Rapporteurs
2. Activities of the subsidiary bodies :
 - (a) Committee on the Coordination of Mediterranean Forestry Research
 - (b) Working Party on Eucalyptus
 - (c) Working Party on Cork-Oak
3. (a) Activities of the Joint Working Party on Techniques of Forest Extension and Restoration

(b) Possibilities and limitations of quick-growing coniferous species in afforestation programs,
4. Guidelines for the Sub-Commission's future activities
5. Methods of financing forestry development
6. The role of the forest in land use
7. Ideas and methods in forestry education
8. Lessons gained from the United Nations Special Fund projects in operation in the Mediterranean Region,
9. Sixth World Forestry Congress
10. Other business
11. Future Programme of Work of the Sub-Commission
12. Adoption of the Report
13. Election of Officers
14. Date and Place of the next session

SCM : 65
ANNEXE 7
ANNEX 7
APPENDICE 7

LISTE DES DOCUMENTS
LIST OF DOCUMENTS
LISTA DE LOS DOCUMENTOS

Document
Documento

Point 1 de l'ordre du jours
Item 1 of Agenda
Punto 1 del Programa

- | | |
|----------------------------|--------------|
| - Ordre du jour provisoire | FAO/SCM-65/1 |
| - Provisional Agenda | - |
| - Programa Provisional | - |

Point 2 de l'ordre du jour
Item 2 of Agenda
Punto 2 del Programa

- | | |
|---|------------------|
| - Rapport de la Première Session du Comité de la recherche forestière méditerranéenne (French only/Francés solamente) | FAO/SCM/CRFM-63/ |
| - Rapport <u>Provisoire</u> de la Deuxième Session du Comité de coordination de la recherche forestière méditerranéenne (French only/Frances solamente) | |
| - Rapport de la Sixième Session du Groupe de travail du Liege | FAO/SCM/LG-63(6) |
| - Report of the Sixth Session of the Working Party on Cork Oak | - |
| - Informe del Sexto Periodo de sesiones del Grupo de Trabajo sobre el Alcornoque | - |
| - Rapport de la Cinquième Session du Groupe de travail des Eucalyptus | |
| - Report of the Fifth Session of the Working Party on Eucalypts (Francés y Inglés solamente) | |

Point 3 de l'ordre du jour
Item 3 of Agenda
Punto 3 del Programa

- | | |
|---|---------------|
| - Activities of the Joint Working Party on Techniques of Forest Extension and Restoration - Note by the Secretariat (Anglais seulement/Inglés solamente) | FAO/SCM-65/10 |
| - Posibilidades y limitacionee de las coníferas
FAO/SCM-65/q.g.conf.
de crecimiento rápido en los programas de repoblación forestal, por J.Tornero (ESPAGNE/SPAIN/ESPANA)
(Résumés en Français et Anglais/Summaries in French and English) | |

- Possibilities and Limitations of Quick Growing Conifers in the Reforestation Programs - A summary review in connection with the trends and prospects in future timber demande, by P. Margaropoulos (GRECE/GREECE/GRECIA) (Anglais seulement/Inglés solamente)
- Possibilités et limitations des conifères à croissance rapide dans les programmes de reboisement (TUNISIE/TUNISIA/TUNEZ) (French only/Francés solamente)
- Possibilités et limitations des conifères à croissance rapide dans les programmes de reboisement, par P. Ziani (YUGOSLAVIE/YUGOSLAVIA/YOUGOESLAVIA) (French only/Francés solamente)

Point 4 de l'ordre du jour

Item 4 of Agenda

Punto 4 del Programa

- Résumé des activités passées de la Sous-Commission - FAO/SCM-65/2
Note du Secrétariat
- Summary of Past Activities of the Sub-Commission - Note by -
the Secretariat
- Resumen de las actividades anteriores de la Subcomisión - -
Nota de la Secretaria

Point 5 de l'ordre du jour

Item 5 of Agenda

Punto 5 del Programa

- La comptabilité forestière et les systèmes de financement FAO/SCM-65/7
Note du Secrétariat
- Forest Accounting and Systems of Financing Forest Development -
Note by the Secretariat
- La contabilidad forestal y los sistemas de financiación -
Nota de la Secretaría
- "Eléments de politique forestière", par J. de Valesièra FAO/SCM-65/7
(French only/Francés solamente) Annexe 1
- Corrigendum à "Eléments de politique forestière" FAO/SCM-65/7
(French only/Francés solamente) Annexe 1, Corr.1
- Rapport sur les systèmes de financement du développement forestier, par C.
Charalamboua (Grèce/Greece/Grecia)

Point 6 de l'ordre du jour

Item 6 of Agenda

Punto 6 del Programa

- Colloque sur les politiques de l'élevage des chèvres dans la FAO/SCM-65/6
région méditerranéenne et le Proche-Orient - Note du Secrétariat
- Seminar on Goat Raising Policies in the Mediterranean and -
Near East Regione - Secretariat Note
- Seminario sobre políticas da orta de cabras en las regiones -
del Mediterraneo y el Cercano Oriente - Nota de la Secretaría

Rapports nationaux sur la situation de l'utilisation des terres :
National Reports on Land Use Situation
Informes nacionales sobre la situación del uso de las tierras

- Chypre/Cyprus/Chipre (Anglais seulement/Inglés solamente)
- Espagne/Spain/España (Espagnol seulement/Spanish only)
- France/Francia (French only/Francés solamente)
- Grèce/Greece/Grecia (French only/Francés solamente)
- Israel/Israel (Anglais seulement/Inglés solamente)
- Italie/Italy/Italia (French only/Francés solamente)
- Libye/Libya/Libia (Anglais seulement/Inglés solamente)
- Portugal (French only/Francés solamente)
- Tunisie/Tunisia/Túnez (French only/Francés solamente)
- Yougoslavie/Yugoslavia/Yugoeslavia (French only/Francés solamente)

Point 7 de l'ordre du jour
Item 7 of Agenda
Punto 7 del Programa

- Quelques directives pour faciliter le développement de la formation et de l'enseignement forestiers, basées sur les recommandations du Comité consultatif FAO de l'enseignement forestier FAO/SCM-65/8
- Some Guidelines for Forestry Education and Training Development Based on the Recommendations of the FAO Advisory Committee on Forestry Education -
- Algunas directrices para el desarrollo de la enseñanza y la capacitación forestales según las recomendaciones del Comité Asesor de la FAO sobre enseñanza forestal -
- L'appui du public est indispensable au progrès de la foresterie - Note du Secrétariat FAO/SCM-65/9
- Public Goodwill as a Prerequisite for Forestry Problems -
- Note by the Secretariat
(Francés y Inglés solamente)
- L'enseignement forestier en Grèce, par C. Moulopoulos

Point 8 de l'ordre du jour
Item 8 of Agenda
Punto 8 del Programa

- Liste des projets du Fonds spécial des Nations Unies en rapport avec la foresterie FAO/SCM-65/5
- List of United Nations Special Fund Projects Related to Forestry -
- Lista de proyectos del Fondo Especial de las Naciones Unidas relacionados con la silvicultura -
- Corrigendum à Liste ci-dessus (French only/Francés solamente) FAO/SCM-65/5
Corr.1

Point 9 de l'ordre du jour
Item 9 of Agenda
Punto 9 del Programa

- Le Sixième Congrès forestier mondial - Note du Secrétariat FAO/SCM-65/3
- The Sixth World Forestry Congress - Note by the Secretariat -
- Sexto Congreso Forestal Mundial - Nota de la Secretaría -

Point 10 de l'ordre du jour

Item 10 of Agenda

Punto 10 del Programa

- Développement de l'artisanat rural du bois - FAO/SCM-65/4
Note du Secrétariat
- The Development of Rural Wood-Based Handicrafts - Note by the -
Secretariat
- El desarrollo de las industrias de la artesanía de la madera - -
Nota de la Secretaría
- Groupe d'étude ad hoc sur les bases juridiques de l'activité pastorale dans la région méditerranéenne . Propositions pour un questionnaire sur les facteurs qualitatifs et quantitatifs relatifs aux terrains de parcours et l'industrie du paturage, par A.Polycarpou
- Ad hoc Study Group on the Legal Basis of Pasturage in the Mediterranean Regions. Proposals for a Questionnaire on the Qualitative and Quantitative Factors Relating to Range Lands and Grazing Industry, by A. Polycarpou
(Francés y Inglés solamente)